

**Compte rendu de la conférence du Général Pellistrandi
Défense de l'Europe ou Europe de la Défense ?
le 5 mai 2021**

L'AFFCE remercie son stagiaire Simon Besnier qui a préparé la première version de ce compte-rendu.

Le 5 mai 2021, l'AFFCE a eu le privilège d'accueillir le général et rédacteur en chef de la Revue Défense nationale, Jérôme Pellistrandi, dans le contexte d'une conférence virtuelle intitulée « *Défense de l'Europe ou Europe de la Défense ?* ».

Le sujet de la conférence attire l'attention sur l'antagonisme entre, d'une part, une Europe qui est défendue, principalement par les États-Unis sous l'égide de l'OTAN et, d'autre part, une Europe qui se défend elle-même, par le biais de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

Il est clair que le sujet abordé est ancien. Il trouve ses prémices dans la création de l'OTAN le 4 avril 1949, ou encore dans l'échec de la Communauté européenne de défense (CED), le 30 août 1954. Il ne souhaite pas refaire toute l'histoire. Cependant, trois éléments de lecture sont à rappeler :

Le premier d'entre eux, se déroule le 9 novembre 1989 et met un terme à la guerre froide entre les États-Unis et l'URSS, il s'agit bien évidemment de la chute du mur de Berlin, qui au-delà de sa symbolique, élargit l'OTAN de 16 à 30 membres, avec l'entrée dans l'organisation atlantique des anciens pays du bloc soviétique et de l'ex-Yougoslavie. L'adhésion à l'OTAN occasionne deux conséquences indirectes : d'une part, les États signataires délaissent une partie de leur sécurité extérieure, aux dépens des États-Unis et de son parapluie nucléaire et, d'autre part, les États signataires sont exhortés à acheter du matériel américain, pour assurer leur propre sécurité, ou en tout cas une partie et entre autres ; ce qui permet de s'attirer la faveur des américains. Conséquence à cela : la défense européenne est quasi inexistante. Elle est placée entre les mains des États-Unis, qui profitent de leur statut de protecteur, pour écouler leur stock d'armement en Europe, reculant ainsi, le projet d'une industrie de défense européenne.

Le deuxième élément de lecture, survient le 11 septembre 2001 avec les attentats qui ont frappé les États-Unis. Ces événements ont tourné la préoccupation américaine, non plus vers l'Europe, mais vers le Moyen-Orient, avec la guerre d'Afghanistan (7 octobre 2001) et la guerre d'Irak (20 mars 2003). En ce début de XXIème siècle, l'Europe est un continent pacifié. À l'exception des guerres de Yougoslavie (1991-2001), elle n'est plus le centre des tensions militaires dans le monde. Ce monde entre dans une période mouvementée et les manières de faire la guerre ont évolué. Les guerres étatiques

disparaissaient progressivement et changent de visage. Elles deviennent asymétriques. Le terrorisme en constitue un exemple (n'ayant ni un territoire, ni une identité propre, ni une langue propre), on ne fait plus la guerre à un pays, on fait la guerre à « une population ».

Au-delà de faire évoluer la préoccupation américaine au Moyen-Orient, ce deuxième élément est à comprendre dans le fait que, l'Europe du XXIème, n'est plus l'Europe agressive du XXème siècle et que la dislocation de l'URSS (décembre 1991), fait de l'Europe un territoire las des guerres, dans lequel les tensions étatiques sont quasi inexistantes et que ces tensions/guerres étatiques, ne sont plus d'actualité et qu'elles ne sont plus adaptées aux nouvelles formes de faire la guerre.

Enfin, le dernier élément de lecture et s'en doute le plus important d'entre eux, concerne la stratégie américaine du « pivot » vers l'Asie, initiée par l'administration Obama dès 2011. Cette stratégie a pour effet de faire basculer la diplomatie américaine vers l'Asie-Pacifique, au détriment des Européens. Cette stratégie se révèle tragique pour les Européens. Il semble que l'Europe n'ait pas pris toute la mesure de cette bascule. Les États-Unis se détournent ainsi de l'Europe et l'administration Trump, va jusqu'à remettre en cause, parfois de manière directe et virulente (Donald Trump qualifiant l'OTAN « d'obsolète » durant sa campagne présidentielle), la protection américaine en Europe. L'OTAN n'échappe pas au courroux de Donald Trump envers les institutions multilatérales qui coûtent cher aux États-Unis et permettent aux Européens de se défendre à moindre coût, ce qui est inacceptable à ses yeux. Il le fait savoir le 29 juillet 2020, en annonçant le retrait de 12 000 soldats d'Allemagne.

Au travers de ces trois éléments de lecture, force est de constater que le visage géopolitique a beaucoup changé et s'en doute plus en ce début de XXIème, que durant tout le XXème siècle. La défense de l'Europe est toujours entre les mains des États-Unis et les capacités militaires de l'Europe ne sont plus de taille pour faire face aux enjeux actuels. Aux niveaux opérationnel et industriel, l'Union européenne fait face à de grandes difficultés et à des logiques contraires et qui s'affrontent.

Sur le plan opérationnel, l'Union européenne est peu visible. Les opérations maritimes s'apparentent plus à des missions humanitaires et les opérations terrestres, par le biais des Groupements tactiques de l'Union européenne (GTUE), ont juste été déployés pour relayer l'opération Barkane. L'absence de l'Allemagne sur la scène opérationnelle est criante et déstabilise la logique industrielle de l'Union européenne.

Sur le plan industriel, l'Union européenne manque d'une vision commune et d'une programmation commune. Il y a eu quelques réussites (Arianespace, l'Airbus A300 MRTT), mais dans l'ensemble la coopération européenne est insuffisante et désordonnée. L'exemple de l'hélicoptère militaire NH90 est édifiant (conçu par la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Belgique). De fait, il existe 23 modèles différents, provoquant une complexité quant au

remplacement de pièces défectueuses et l'urgence opérationnelle de la réparation n'est pas prise en compte, la date d'arrivée étant privilégiée.

Outre ce point, l'antagonisme entre la logique industrielle et la logique opérationnelle est soulignée. On peut donner les exemples suivants ::

- Antagonisme entre l'entreprise allemande ThyssenKrupp Marine Systems (TKMS) et l'entreprise française Naval Group. D'un côté, les sous-marins allemands n'ont pas été engagés depuis des années sur des théâtres d'opération et de l'autre côté, les sous-marins français sont engagés régulièrement, comme lorsqu'en février 2021, le sous-marin nucléaire français Émeraude a effectué un passage en mer de Chine.
- Antagonisme pour la conception du drone EuroMale, conçu par l'Allemagne, mais qui ne correspond pas aux logiques opérationnelles. Ce dernier étant trop coûteux, il n'est pas utilisé dans des opérations et il ne correspond pas aux attentes. Le drone EuroMale disposant de deux moteurs et non un seul, d'où son prix excessivement élevé.

A cela s'ajoute la concurrence européenne (confrontation entre Dassault Aviation et Airbus group pour le SCAF) et la concurrence américaine (la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas, utilisant les F-35 américain, au lieu du Rafale, français). Ces antagonismes et ces manques de coordination et de planification, font que l'industrie de défense européenne est délaissée, au profit des États-Unis, qui privilégient les actions et les discussions bilatérales. De fait, il n'existe que deux partenaires militaires pour les États-Unis en Europe : le Royaume-Uni et la France, car leurs armées ont les capacités de se défendre elles-mêmes et de se projeter à l'étranger, ce qui n'est pas le cas des autres pays européens. Avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, la France reste le seul interlocuteur des États-Unis au sein de l'Union européenne, dans le domaine militaire. La coopération entre les deux pays s'intensifie (le 28 avril 2021, tir d'essai de missile M51 sans charge militaire de Biscarrosse à l'autre côté de l'Atlantique et fin avril 2021, visite d'une délégation française à bord de l'USS Gerald Ford), délaissant l'approche européenne, à l'approche nationale.

Quelle sera la situation de la défense européenne dans les mois à venir ?

Pour les mois à venir, la situation ne semble guère rassurante. En septembre auront lieu les élections en Allemagne, les programmes stratégiques et militaires seront mis de côté. La France quant à elle, rentrera en campagne pour la présidentielle de 2022. L'Europe sera donc en pleine période électorale et ce sera le moment où jamais, pour une puissance étrangère de montrer les muscles, alors que les deux grands pays de l'UE entrent en campagne électorale.

Quelles sont les menaces pour l'Union européenne ?

L'Union européenne doit faire face à deux menaces, que sont la Russie et la Turquie. L'ours russe s'est réveillé et sa capacité de nuisance est indéniable (cyberattaques). L'annexion de la Crimée et le laisser-faire des Européens, ont permis à la Russie de commettre des actes déstabilisateurs pour la sécurité de l'Europe, sans qu'elle n'en soit inquiétée. Quant à la Turquie, elle se rêve en grande puissance régionale et l'appel à un glorieux passé ottoman, en la personne du président Recep Tayyip Erdoğan, ravive les visées expansionnistes. Les tensions en mer Egée continueront et les européens devront apporter une réponse collective. Soulignons aussi, que ces deux pays ont su jouer des faiblesses des Européens et ont ainsi pu humilier la diplomatie européenne. La Russie, le 5 avril 2021, lors de la rencontre du Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell avec son homologue russe, Sergueï Lavrov. Ce dernier n'hésitant pas à dire que « l'Union européenne avait menti sur l'empoisonnement de Navalny et qu'elle était un partenaire peu fiable ». Et la Turquie, le 6 avril 2021, lorsque la président de la Commission européenne, Ursula von der Leyen a dû s'asseoir sur le canapé, une chaise étant manquante. Enfin, à l'autre bout de l'Asie, la montée en puissance de la Chine est source d'inquiétudes pour bon nombre de pays et les États-Unis, espère compter sur le soutien des Européens dans cette lutte hégémonique, qu'ils identifient comme leur principale menace sur la scène internationale.

Au travers de cette conférence, nous avons que l'Europe d'après la Seconde Guerre mondiale et d'après la guerre froide, a remis les clés de sa sécurité militaire aux États-Unis, jugeant l'OTAN plus armé, crédible et opérationnel, qu'une défense européenne et de ce fait, elle s'est engouffrée dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'OTAN, encore visible de nos jours. Le fait de s'être désintéressé de la question militaire, a provoqué une réduction des effectifs militaires, un désengagement et l'illusion d'être inattaquable et en sécurité, car s'en prendre à un membre de l'OTAN, équivaut à s'en prendre aux États-Unis. Néanmoins, la fracture du cordon de sécurité est venue des États-Unis eux-mêmes, estimant que l'Europe n'était plus la priorité, en se tournant vers le Moyen-Orient, puis vers l'Asie. Ce retournement géostratégique a été ignoré par les Européens et l'arrivée de l'administration Trump, a résonné comme un écho : les Européens ne peuvent pas laisser toute la sécurité de leur territoire entre les mains des États-Unis. Cependant, cette prise de conscience ne s'est pas accompagnée de mesure concrète et le manque de vision politique reste le principal obstacle à la création d'une véritable défense européenne, car, comme le rappelle le général PELLISTRADI « ce sont les États européens qui ne veulent pas d'une défense européenne ».